

MADAGASCAR

Revue de Presse novembre 2007

POLITIQUE INTÉRIEURE

L'Eglise catholique confirme son regard critique sur la vie nationale : la Conférence épiscopale fustige l'organisation des élections et réclame une révision du code électoral. En citant «*ceux qui osent parler*», elle énumère, entre autres, le «*non-respect du choix du peuple, la pression sur les électeurs*», allant jusqu'à des «*résultats qui laissent songeurs*». Elle déplore aussi la recrudescence de la violence. En matière d'économie, les catholiques reconnaissent la venue des investisseurs. Ils rappellent pourtant «*l'absence d'impacts palpables et les difficultés vécues par la population*». Quant à la gouvernance, ils pointent «*l'absence de la démocratie dans une administration envahie par la peur*». En définitive, les évêques ne cachent pas leur insatisfaction quant à la gestion des affaires nationales. La déclaration de la Conférence Episcopale a coïncidé avec le passage dans la Grande Ile du Président du Conseil pontifical "*Justice et Paix*".

Le dialogue avec l'opposition tourne court : la Plateforme de l'opposition a été invitée à participer au «*Dialogue Présidentiel*», une rencontre avec les forces vives destinée à mobiliser l'ensemble de la population sur la mise en œuvre du MAP. Cette invitation a été perçue comme une tardive lueur d'espoir pour dénouer la crise politique. Mais insatisfaits de l'organisation de la rencontre, les représentants de l'opposition ont quitté le Palais présidentiel à l'ouverture du Dialogue consacré à la solidarité nationale.

Les nouveaux députés préoccupés par le maintien de leurs avantages : le Président Ravalomanana avait décrété à la fin de l'ancienne législature que les députés n'auraient plus droit à un 4x4 et autres avantages en nature, ce qui avait eu pour effet de dissuader certains candidats potentiels à se présenter. Cette décision est remise en question par les nouveaux élus qui revendiquent également la hausse de leur indemnité de session. Le Président a déjà accordé des dérogations pour l'attribution de 4x4 et l'on apprend que 90 véhicules seront attribués aux nouveaux élus et aux membres du bureau permanent ainsi qu'aux membres de commissions. Le 4x4 reste un attribut de la fonction de député et la marque de son statut social.

Ravalomanana contre le bulletin unique : «*L'Union européenne souhaite l'utilisation du bulletin unique. Mais utilise-t-elle un tel système ?*», s'interroge-t-il, considérant que l'UE n'est pas fondée à donner des leçons à Madagascar sur ce sujet. Cependant, une réunion des organisations de la société civile avec les membres de la SADC se tiendra à Madagascar en mai 2008. A cette date, le cycle d'élections sera achevé et le président laisse entendre que la concertation sur les textes régissant l'organisation des élections pourra être effectuée et de nouveaux textes mis en œuvre pour les scrutins ultérieurs.

Projet de création d'une Haute Cour de Justice habilitée à juger les hautes personnalités de l'Etat : après quelques années d'hésitation, le régime Ravalomanana a examiné un projet de loi organique sur la création de la HCJ, institution prévue par les Constitutions des régimes successifs mais jamais mise en place. Le gouvernement précise que cette décision «*traduit la volonté du pouvoir actuel de renforcer l'Etat de droit*».

Législatives partielles du 14 novembre : deux candidats non-TIM parviennent à s'imposer dans les deux circonscriptions dont les résultats avaient été invalidés. Les candidats du parti présidentiel avaient bénéficié d'hélicoptères et de 4x4 pour mener leur campagne. Dans l'une des circonscriptions, l'élu, qui confirme sa victoire invalidée, est un farouche opposant qui vient d'être condamné à 30 mois d'emprisonnement ferme pour coups et blessures volontaires. Il s'est pourvu en cassation mais demeurerait éligible.

Préparation des élections municipales du 12 décembre :

Boycott de l'opposition : 25 chefs de parti ou représentants de formations politiques se sont réunis en assemblée générale pour la première fois depuis les législatives du 23 septembre ; la plateforme de l'opposition confirme sa décision de boycotter les communales pour non prise en compte de ses revendications : révision du code électoral, adoption du système du bulletin unique, mise en place d'une commission électorale indépendante, libre accès aux médias publics, équité dans les moyens accordés aux candidats.

Le TIM sera présent sur tout le territoire mais connaîtra des luttes fratricides : comme ce fut le cas lors des législatives, le TIM a des candidats aux postes de maire et de conseillers dans toutes les circonscriptions du pays, mais le scénario des élections législatives semble se répéter. Plusieurs militants du parti, dont la candidature a été rejetée par le bureau politique, décident de se présenter aux communales, contre les éléments de leur propre formation. Des opposants contournent le boycott en se présentant sous l'étiquette « *indépendant* ». Les indépendants sauveront de l'opprobre ce scrutin dont l'enjeu est réduit et qui risque de confirmer le « *raz le bol* » des électeurs pour la chose électorale. Boycottée par l'opposition, la consultation électorale risque de se transformer en un « *référendum bis* ».

Conquête de la mairie d'Antananarivo : un enjeu national. Le président de la Délégation spéciale d'Antananarivo, Hery Rafalimanana, cadre du groupe Tiko et ancien Directeur général de Magro, un homme du sérail, concourt sous les couleurs du TIM. Le chef de l'Etat accorde une grande importance à cette élection, le nouveau maire ayant la charge des préparatifs de l'accueil du Sommet de l'UA en 2009 et la création d'établissements hôteliers haut de gamme pour l'hébergement des chefs d'Etat. Il devra cependant compter avec le jeune entrepreneur Andry Rajoelina, « *Andry TGV* », professionnel de la communication et homme d'affaires à succès, qui lance une campagne à l'américaine très offensive avec débauche de moyens : casquettes, tee-shirt, artistes, mannequins ou hôtesses dévêtues ; une campagne très festive destinée à attirer le jeune électorat. Hery Rafalimanana et Andry Rajoelina disposent chacun de leur propre chaîne audiovisuelle. La guerre des médias fait rage entre les deux hommes. L'avènement du jeune loup Andry à la mairie pourrait être perçu comme une menace par le pouvoir en place. Tana est le bastion du régime en place. Maîtriser Tana, c'est maîtriser tout Madagascar. Avec 6 candidats déclarés, l'élection sera très ouverte, malgré l'absence de l'opposition classique qui boycotte le scrutin. Cette dernière ne soutient aucun candidat mais se déclare prête à « *défendre les intérêts des candidats qui seraient victimes des fraudes* »

Le candidat Andrianaivo A. Jonah prône la restauration de l'identité de l'ethnie Merina : il évoque la menace qui pèse sur cette ethnie depuis la colonisation et défend la « *mérisation* » de la capitale. Il s'oppose néanmoins au harcèlement des autres ethnies, perpétré selon lui par le régime actuel, une pratique qui ternit l'image des Merina, ethnie dont le président de la République est issu. Il invite le chef de l'Etat à faire un geste en faveur des prisonniers politiques originaires des autres régions de Madagascar.

DROITS HUMAINS, JUSTICE, BONNE GOUVERNANCE

Ratification de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques : deux projets de loi ont été adoptés à l'Assemblée nationale. Il s'agit de la ratification de la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques et du projet de loi se rapportant à l'adhésion à la Convention d'interdiction des armes biologiques. La commission « *gouvernance responsable* » a déploré le retard pris dans la ratification de ces textes.

Bientôt une loi contre la torture : Madagascar, signataire de la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, va mettre en conformité sa législation interne. Le projet de loi, élaboré par le ministère de la Justice, le PNUD, l'ACAT et d'autres partenaires, est en cours de validation. Le parlement se prononcera en dernier ressort. Selon les experts et les membres de l'association internationale pour la prévention de la torture (APT), Madagascar ne fait pas partie des pays où la torture est monnaie courante, mais personne ne nie que ces pratiques existent.

Peine de mort

13 nouvelles condamnations à la peine capitale dans une affaire de rébellion sur fond de litige foncier, en août 2006. Poursuivis pour non-exécution de titre exécutoire, rébellion, coups et blessures volontaires et assassinats avec préméditation, 93 paysans avaient voulu protéger bec et ongles leurs maisons. Deux policiers et un villageois étaient décédés durant les affrontements.

La peine capitale pour un vol de saphir : un interprète free-lance a été condamné par contumace à la peine capitale pour le vol de 625 grammes de saphir. L'affaire remonte à septembre 2002.

AG de l'ONU : un pas décisif vers l'abolition universelle de la peine de mort, mais Madagascar s'abstient : la Coalition mondiale contre la peine de mort se félicite du vote par la Troisième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies d'une résolution appelant à un moratoire sur les exécutions. La résolution a reçu le soutien de 99 gouvernements, tandis que 52 ont voté contre et que 33 se sont abstenus, dont Madagascar, qui n'a pas pris part aux débats.

46 personnes condamnés à mort dans les prisons malgaches : Bakolalao Ramanandraibe, nouvelle ministre de la Justice, a révélé l'existence de 46 personnes condamnées à mort. La Garde des sceaux affirme que le gouvernement s'est déjà engagé dans une convention internationale à ne pas exécuter la sentence capitale. Elle a affirmé qu'elle n'est pas favorable à la peine de mort.

Médecins du Monde Océan indien préoccupé par les conditions carcérales : en séminaire à La Réunion, l'ONG a notamment débattu des conditions carcérales malgaches : surpopulation, malnutrition, violence ont été pointé du doigt après une enquête associant les prisonniers effectuée dans 5 établissements. Les résultats ont été présentés aux directeurs de prisons et le ministère de la Justice a été saisi.

65% des Tananariviennes concernées par la violence conjugale au cours des 12 derniers mois : c'est le résultat d'une étude réalisée par ENDA Océan indien et l'IRD. Viennent en tête les violences psychologiques (insultes, menaces...), suivies des violences économiques (contrôle de l'argent et des déplacements de la femme par le conjoint). Les jeunes femmes (15

à 19 ans) ont 5 fois plus de risque d'être victimes de violence physique. La protection des droits de la femme, notamment en matière de violence, relève d'un engagement spécifique du MAP.

Conditions de travail dans les entreprises franches : la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM) saisit l'OIT au sujet du projet de loi sur les entreprises franches, qui se traduirait par une augmentation de la durée du travail, la réduction de la durée des congés payés et le travail de nuit des femmes. Le syndicat affirme que ce texte est en contradiction avec les conventions internationales et qu'il introduit des discriminations par rapport aux salariés relevant du droit du travail commun. Les procédures de consultation des salariés n'auraient pas été respectées.

Gouvernance : coup de semonce des députés européens. Au terme de leur visite, les membres de la délégation de l'Assemblée parlementaire paritaire ACP-UE ont fait un bilan critique de la vie démocratique du pays. Les points abordés par la délégation auprès des autorités malgaches vont de l'organisation des élections au développement économique, sans oublier les droits de la personne, la gouvernance et le rôle de la société civile. La majorité écrasante du TIM à l'assemblée nationale soulève un problème de représentation. Ces commentaires risquent-ils d'avoir un impact négatif sur les relations entre Madagascar et l'UE ? Les partisans du régime relativisent leur portée.

DIPLOMATIE, INTEGRATION REGIONALE, COOPERATION

Etudiants comoriens en situation irrégulière : le dialogue est rétabli. La rencontre entre le ministre des Affaires Etrangères et le ministre comorien chargé des Affaires Extérieures a démontré la volonté des deux parties de trouver une issue au conflit. Les faux étudiants et les délinquants seront expulsés sans délai mais les étudiants qui sont régulièrement inscrits pourront achever leur année d'études. Ceux qui sont repartis volontairement ou reconduits à la frontière, peuvent revenir à Madagascar sous réserve de paiement des arriérés.

Vers le co-développement régional : le projet d'accord des quatre pays ACP de la zone Océan indien (Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles) avec l'UE a toutes les chances d'aboutir avant la date fatidique du 31 décembre. De nouveaux APE entre les 79 pays ACP et les 27 pays de l'UE ont très peu de chance d'être trouvés d'ici là. Pour éviter que les relations économiques entre les partenaires de l'océan indien ne soient du jour au lendemain régies par les règles de libre-échange de l'OMC sans qu'aucune des conditions préférentielles des accords de Cotonou et de Lomé ne perdure, La Réunion et les 4 pays ACP vont donc tenter de s'organiser pour jeter les bases d'un réel co-développement.

L'UE octroie 5 millions d'euros aux Acteurs non étatiques (Ane) : cette enveloppe très conséquente est destinée à aider la société civile, les partis politiques et le secteur privé à se restructurer, pour mieux tenir leur rôle dans la vie nationale. Formation en leadership, en communication, en appui à la gestion de projet ou à la vie associative figurent parmi les besoins exprimés.

Fracture numérique : lancement des travaux du câble sous-marin en Afrique de l'Est : d'un montant de 220 millions de dollars, ils commenceront à la mi-décembre, pour une inauguration prévue au premier trimestre 2009. Les négociations étaient en panne depuis plusieurs années, faute de financement. Le quart du financement a été obtenu des bailleurs de fonds : SFI, BAD, BEI, AFD, la Banque Allemande de Développement (KfW). Le câble EASSy s'étendra sur 10.000 km, de la bande de l'Afrique Australe à la Corne de l'Afrique, en

passant par le Kenya, la Tanzanie, la Somalie, le Soudan, Djibouti, l'Afrique du Sud, le Mozambique et Madagascar. Il s'agit d'une réalisation essentielle pour lutter contre la fracture numérique qui pénalise lourdement les pays du Sud.

ECONOMIE

Croissance économique : le nouveau ministre des finances se fixe un objectif entre 8 et 10%. Objectif très ambitieux puisqu'en 2006 elle n'a été que de 4,9%. Selon les estimations du FMI, elle devrait atteindre 6,5% cette année et 7,3% en 2008.

FMI : réformer toute la fiscalité pour réduire la dépendance extérieure. Le FMI préconise d'élargir la base fiscale : *"Il est primordial d'augmenter les recettes par l'intermédiaire d'un élargissement de l'assiette fiscale"*, explique son représentant. *« Madagascar doit pouvoir réaliser ses ambitions économiques sans en dépendre de l'extérieur »*, affirme-t-il. *« Dans la réalité, seuls 3% des contribuables paient des impôts »*, explique-t-il. Madagascar possède l'une des pressions fiscales les plus faibles au monde et le taux de recouvrement est très faible. *« Nous passerons de 28 types de taxes et impôts à 14 »*, affirme le directeur général des impôts. Plus d'une dizaine d'impôts, pouvant créer des charges supplémentaires pour les entreprises, seront supprimés. Le taux de TVA sera relevé de 18 à 20%. La lutte sera renforcée contre l'informel et le pseudo-informel.

45% des dépenses de l'Etat et 72% du PIP (Programme d'Investissement Public) proviennent des aides budgétaires extérieures : dans le cadre du programme d'appui budgétaire signé en 2005, l'UE a octroyé 93 millions d'euros, la Banque Mondiale 120 millions de dollars, la BAD, 35 millions d'unité de compte, la France, 22 millions d'euros (2002-2007). Dans le cadre d'une mission conjointe d'appui budgétaire, les bailleurs de fonds déclarent avoir constaté *« des changements institutionnels, caractérisés par une volonté politique manifeste de développer le pays, de moderniser les instruments de politique publique et de renouveler la gestion de l'Etat »*. Les bailleurs ont également constaté d'autres points positifs comme l'évolution prometteuse de la procédure budgétaire et le renforcement de la décentralisation.

La recherche pétrolière domaine réservé du chef de l'Etat : l'Office malgache des mines et industries stratégiques (OMNIS) repasse, comme au temps de la Révolution socialiste, sous la coupe de la Présidence de la République : la décision du conseil des ministres n'a pas été motivée mais tout laisse à penser que le chef de l'Etat veut exercer un contrôle étroit sur l'octroi de permis d'exploitation des gisements pétroliers. Le président a fait part de son souci d'asseoir la bonne gouvernance dès maintenant dans les régions concernées par les recherches pétrolières : *Nous ne devons pas verser dans la guerre civile comme en Afrique. C'est une question de mentalité*», a-t-il averti.

Aggravation des délestages : la Jirama avoue son incapacité à satisfaire la totalité de la demande en électricité de ses abonnés. Plusieurs villes sont à nouveau privées d'eau et d'électricité. Même la Présidence en a fait les frais. Cette situation est particulièrement mal vécue à l'heure où le chef de l'Etat vient de décider d'augmenter de 15% le prix de l'eau et de l'électricité. La productivité des entreprises franches est en baisse et certaines risquent le chômage technique. A la demande du Premier ministre, le secteur privé accepté de réduire de manière considérable sa consommation électrique. Les impayés continuent de plomber les comptes de la Jirama, incapable des payer ses fournisseurs. La société a commencé à suspendre les fournitures d'eau et d'électricité des départements administratifs mauvais payeurs. L'audiovisuelle publique, gros consommateur, est dans le collimateur. Les vols de câbles constituent également un préjudice non négligeable pour la Jirama et pour tout le

pays. Ces vols généralisés constituent l'une des causes des délestages. La situation ne devrait pas s'améliorer avant 2010 car il faut renouveler tous les équipements obsolètes et augmenter les capacités. Le potentiel hydroélectrique est considérable : 7800 MV contre 150 exploités.

Entorses à l'interdiction d'exploitation et de commercialisation des bois précieux : malgré la décision du ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts de suspendre toute exploitation et commercialisation de bois de rose, des opérateurs « *privilégiés* » continuent d'investir dans ces activités juteuses et exportent régulièrement des conteneurs vers Hong Kong. Maurice a saisi récemment des conteneurs de bois de rose exportés illégalement. 21 containers de palissandre viennent d'être saisis au port de Toamasina.

Lutte contre le pillages des ressources nationales : le Président de la République a annoncé que « *de grandes réformes vont être opérées au sein du ministère de la Défense Nationale* » afin d'assurer la préservation des richesses nationales, notamment halieutiques et minières, et de sécuriser les biens et les personnes. « *Cela nécessite une nouvelle stratégie et d'importants moyens* », a-t-il fait savoir. Il annonce la création de « *Forces spéciales pour le développement* » unité interarmes formée par les Etats-Unis et la France.

Les spoliations de pierres précieuses ont coûté plus de 20 millions d'euros par an, les trafics d'espèces faunistiques et floristiques 1,5 million, les spoliations des bois précieux plus de 7 millions, a affirmé le Chef de l'Etat. Les exportations illégales de produits halieutiques sont estimées à 750 millions d'euros par an. Avec plus de 5000 km de côtes, Madagascar présente une Zone d'exploitation exclusive (ZEE) de 1.500.000 km². La Zone Océan Indien a mis en place un système d'alerte. La coopération régionale bilatérale est née avec le CROSS (Centre opérationnel régional de surveillance et de sauvetage) de la Réunion. Elle s'est renforcée avec le plan régional de surveillance des pêches dans le Sud de l'Océan Indien, plan qui associe la Commission européenne aux quatre pays ACP de la zone. Depuis 2003, 23 bateaux étrangers en infraction ont été enregistrés. Ils sont notamment d'origine, réunionnaise, chinoise, thaïlandaise, japonaise, taïwanaise, panaméenne, espagnole, seychelloise et mahoraise. Un nouveau patrouilleur vient d'être mis en service. Il est le fruit d'une coopération entre le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, et l'UE.

Le secteur de la santé à la recherche de plus de 960 millions de dollars : durant le dialogue en cours entre le président Ravalomanana et les dirigeants locaux ainsi que les représentants des bailleurs de fonds et des organisations internationales, le gouvernement a indiqué que Madagascar n'a pu acquérir que 35% du financement requis pour la réalisation du MAP dans ce domaine. Les 65% restants sont encore à trouver. Les 3 points clé du programme à financer portent sur la promotion du planning familial, la lutte contre le sida et l'approvisionnement en eau potable.

Polémique sur l'argent du Sida à Madagascar : alors que le Chef de l'Etat avait interpellé son ministre de la Santé sur le faible taux de d'absorption des fonds alloués par la Banque mondiale dans le cadre de la lutte contre la pandémie, ce dernier a imputé les lenteurs à l'institution financière. La réaction de la Banque semble donner raison à ceux qui ont voulu voir dans la critique du Président Ravalomanana à son ministre, une interpellation de l'institution. Le financement de 30 millions de dollars de la Banque mondiale s'étale sur 5 ans (2007 - 2011), soit environ 6 millions de dollars par an. Pour 2007, 1,25 millions de dollars ont été débloqués à ce jour.

Les zones franches participent d'une manière significative au commerce extérieur : leur part dans les exportations est proche de 50% grâce aux articles textiles et crevettes majoritairement à destination de l'UE. 33,5% des importations sont constitués par les intrants

destinés aux ateliers de confection des zones franches. L'UE demeure le premier partenaire commercial avec 45% des exportations et 18% des importations. La France confirme sa place de premier pays client en absorbant 38,8% des exportations mais sa part dans les importations continue de reculer. La Chine bondit au second rang derrière Bahreïn, pays fournisseur de carburants. A peine 10 % du commerce extérieur se fait avec l'Océan Indien et l'Afrique.

Le président de la République veut investir 20 millions de dollars dans une université modèle : horrifié par les conditions de vie de étudiants dans les campus de Madagascar et par la baisse de la qualité de l'enseignement, le président a réitéré sa volonté d'ériger une université pilote qui sera celle de l'excellence. Il a également annoncé que la hausse des salaires des enseignants sera fonction de l'amélioration de la qualité de l'enseignement.

Sources : L'Express, Midi, La Tribune, Les Nouvelles, Matera, Clicanoo Réunion, Témoignages Réunion, APA News, Abolition.fr

Au 30/11/2007, 1euro = 2608 Ariary (cours pondéré)